



AJAPI – ST Maurice 17- Case postale 125 – 2852 Courtételle  
Mail : info@ajapi.ch – Tél 032.426.53.55

Organe : Gérance administrative

Courtételle, mai 2020

Objet : **ASSEMBLEE ANNUELLE PAR CORRESPONDANCE**

Madame, Monsieur

Nous avons reçu l'information de l'Office fédéral de la justice qui clarifie la tenue d'une assemblée par correspondance. Comme cela est autorisé pendant cette pandémie, le comité a décidé d'organiser donc l'assemblée AJAPI par correspondance.

Le vote, au moyen de votre carte de vote, est à nous retourner jusqu'au

***jeudi 25 juin 2020 (date de réception à nos bureaux)***

***L'Assemblée et le protocole de dépouillement se tiendront le 26.06.2020 à 10h et uniquement par 3 membres du comité ainsi que la gérance (max 5 personnes)***

Ordre du Jour :

1. Approbation du Procès-verbal de l'assemblée du 4 avril 2019
2. Approbation du Rapport annuel
3. Approbation des Comptes 2019 et bilan – Rapport des vérificateurs
4. Approbation des émoluments et tarifs 2020
5. Adopter le Budget 2020

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous demandons donc de voter par retour du bulletin de vote, dûment rempli et signé et au moyen de l'enveloppe réponse.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Prenons soin de tous...

AJAPI, Le comité



Tous les documents peuvent être consultés et obtenus sur demande. Ils seront envoyés par poste ou par mail.